

ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code A
Semestre	5	Heures TD 100	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	8	Coefficient 8	Session de rattrapage	non	

Responsable: Mme Depuydt

Objectifs pédagogiques

Le sujet de l'enseignement de projet P5, « Visions périphériques. Architectures métropolitaines », est commun à l'ensemble de tous les studios de projet, dont certains fonctionnent en binôme. L'objectif pédagogique de ce semestre 5 est d'aborder la conception d'un projet architectural et urbain à l'échelle du territoire et du Grand Paris en particulier.

« Visions périphériques » est l'occasion pour l'étudiant(e) de prendre conscience de conditions urbaines singulières tout autant que d'acquérir des procédés cognitifs spécifiques liés au projet et à ses méthodes. Il s'agit de considérer le projet comme un contexte, une construction de situations où la connaissance s'échange et se transforme. L'étudiant apprend à prendre position par le projet vis-à-vis d'un environnement existant. Il forge son regard par l'observation et la description et s'exerce à le déplacer, à le décentrer afin d'élaborer une démarche conception du projet architectural et urbain

Cet enseignement repose sur des positions et des exigences communes de l'équipe enseignante, celles d'établir collectivement une approche des problèmes que pose la métropole contemporaine. Le projet est considéré comme un outil de connaissance, une manière d'expérimenter et de questionner la réalité, tout autant qu'un moment de création. Il réunit différentes vues d'esprit et méthodes de projet sur un même territoire afin d'établir des liens entre divers points de vue et démarches, à travers des moments pédagogiques partagés (jurys, cours magistraux, lecture, analyse de projets de référence, visites et voyages). Il convient à travers les processus d'apprentissage du projet d'introduire une relativité des opinions et d'inciter les étudiants à prendre conscience que la ville est œuvre collective par excellence.

Contenu

Ce semestre constitue une introduction au projet sur la métropole du « Grand Paris » marquée par une diversité de lieux, de conditions, de caractères en interaction dynamique les uns avec les autres, à la fois dans l'espace et dans le temps.

L'étudiant pratiquera les diverses opérations requises dans l'exploration d'une situation spatiale urbaine; observation, description et analyse des pratiques, ambiances, sols, formes construites... Il apprendra à déployer des moyens de représentation graphique spécifiques, mais aussi discursifs, en adéquation avec les idées de projet spatial que l'enseignement entend développer. Il s'agira de faire l'expérience de la capacité et de la puissance de transformation de certaines formes de représentation. La projection d'un futur urbain et architectural est perçue comme une suite rationnelle de choix partagés entre étudiants et enseignants. Aux opérations de description, qui constituent une première connaissance du projet, s'ajouteront des méthodes de conceptualisation qui formeront d'autres savoirs pour le projet.

L'étudiant(e) sera encouragé(e) à développer et à défendre une stratégie de transformation du territoire étudié. Chaque projet explorera quelquesunes des conditions de l'organisation de la métropole contemporaine comme la mobilité; il intégrera la question du logement, des équipements publics, une approche des mixités sociales et urbaines, des espaces publics, du végétal et de la nature, mais aussi des conditions de la production des villes contemporaines envisageant le rôle des acteurs publics, le statut de la propriété privée, la place des modes de financement, le développement durable à l'échelle territoriale, des formes partagées de projet urbain... Faire le projet P5 sera également l'occasion de poser la question du paysage, d'interroger la consommation du territoire, de situer l'habitant dans un milieu et de penser une écologie de la ville.

Mode d'évaluation

Évaluation continue et 3 jurys : intermédiaire, final interne, final externe. Présence hebdomadaire exigée, jurys intermédiaires et jury final obligatoires.

Chaque studio précise et complète les exigences du mode d'évaluation général.

Travaux requis

Observation directe (in situ) et indirecte du terrain, analyses et interprétations intégrant plusieurs échelles de temps et d'espace, mise en représentations visuelles (photographie, dessins, vidéo, maquette...), discursives, sonores. Déclaration d'intentions de projet. Conception et représentation d'un projet à différentes échelles.

Bibliographie

Reyner Banham, Los Angeles, éd. Parenthèses, 2008.

André Corboz, Le territoire comme palimpseste et autres essais, L'Imprimeur, 2001

Aldo Rossi, L'architecture de la ville, Paris, ré-édition l'Equerre, 1981

Bernardo Secchi, Première leçon d'urbanisme, Parenthèses, 2006

Thomas Sieverts, Entre-ville, une lecture de la Zwischenstadt, Parenthèses, 2004

Rem Koolhaas, (Junkspace), Repenser radicalement l'espace urbain, Payot, 2011

Bernardo Secchi et Paola Viganò, La ville poreuse, Métis Presses, 2012

• Théorie et pratique du projet urbain

- Processus et savoirs
- Approches paysagères, environnementales et territoriales
- Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 0 - A INSCRIRE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 01 - AM DEPUYDT

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code A
Semestre	5	Heures TD 100	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	8	Coefficient 8	Session de rattrapage	non	

Responsable: Mme Depuydt

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 02 - S. NIVET

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code A
Semestre	5	Heures TD 100	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	8	Coefficient 8	Session de rattrapage	non	

Responsable: Mme Nivet

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - o Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 03 - S. PLANCHEZ

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	Α
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable: Mme Planchez

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 04 - A. WILSON

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	A
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable : Mme Wilson

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - o Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 05 - M. BERNARD

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	Α
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

Responsable: M. Benard

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio 06 - M. GILLOT

Année	3	Heures CM 0	Caractère	obligatoire	Code A
Semestre	5	Heures TD 100	Compensable	non	Mode -
E.C.T.S.	8	Coefficient 8	Session de rattrapage	non	

Responsable: M. Gillot

- Théorie et pratique du projet urbain
 - Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio Mobilité

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	Α
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

- Théorie et pratique du projet urbain
 - o Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification



ARCHITECTURE → 1° CYCLE LICENCE → S5-P5 (2024-2025)

Visions périphériques. Architectures métropolitaines - studio VALIDE

Année	3	Heures CM	0	Caractère	obligatoire	Code	Α
Semestre	5	Heures TD	100	Compensable	non	Mode	-
E.C.T.S.	8	Coefficient	8	Session de rattrapage	non		

- Théorie et pratique du projet urbain
 - o Processus et savoirs
 - Approches paysagères, environnementales et territoriales
 - Urbanisme et technique de planification